

INFOS MDPH11

Lettre d'information de la Maison Départementale des Personnes Handicapées de l'Aude

N° 28 – novembre 2022

[accès aux numéros précédents](#)

Edito de Catherine Roumagnac, Directrice de la MDPH de l'Aude :

« Dans cette Lettre MDPH, nous revenons sur les Assises Audoises du Handicap qui se sont tenues le 18 novembre. C'était un rendez-vous important avec notre public, nos partenaires et toutes les personnes concernées de près ou de loin par le handicap.

Une autre actualité majeure dans cette Lettre : l'ouverture du site internet de la MDPH de l'Aude ! Nous sommes heureux du résultat de ce travail mené, depuis le début de l'année, en co-construction avec le Comité des Usagers, le service Communication du Département et les agents de la MDPH.

Vous trouverez également dans ce numéro le témoignage d'un agent volontaire pour le Duoday 2022, une incitation à participer au budget participatif du Département et des annonces de nos partenaires.

Je vous souhaite une bonne lecture. »



Les deuxièmes Assises Audoises du Handicap, le 18 novembre 2022.

RETOUR SUR LES ASSISES AUDOISES DU HANDICAP

Cette rencontre a rassemblé 177 personnes le matin et 194 l'après-midi, en salle Gaston Defferre à l'Hôtel du Département. Franck Turlan, journaliste, animait la manifestation. Sophie Crabette, chargée de plaidoyer à la FNATH, en était la modératrice. A noter, dans le public, la présence des étudiants du Brevet de Technicien Supérieur SP3S (Services et Prestations des secteurs Sanitaire et Social) du lycée Jules Fil à Carcassonne.



RQTH quelles nouveautés ?

Patrice Tyburn, juriste MDPH, Nathalie Rouzaud et Laurence Eberlé, référentes à l'insertion professionnelle à la MDPH, ont fait le point sur la RQTH et présenté les nouveautés relatives à ce droit.

Futur IMPRO à Millegrand

Julien Cathala, responsable d'Unités Socio-Educatives, a dialogué en visio avec un jeune du DITEP de Millegrand, à Trèbes, et a présenté le projet d'IMPRO qui sera mis en place par l'établissement en janvier prochain.

Il est également intervenu sur les actions mises en place auprès des jeunes accueillis pour les rendre

autonomes, notamment en terme de mobilité.

Du côté des missions locales

Amandine Lafuente et Yannick Dubois ont partagé les expériences menées auprès des jeunes, par les Missions Locales du Grand Narbonne et de l'Ouest Audois.

Du nouveau dans l'accès aux centres de formation

La classe de 2^e année du Centre de Formation des Apprentis Spécialisé était également en visio pour témoigner. Florence Lepoutre, chargée de mission Entreprises, et

Sophie Venel, accompagnatrice d'insertion sociale, ont présenté les actions du CFAS en direction des entreprises et des apprentis.

Sylvain Portal a listé les dispositifs proposés par l'ESRP le CRIP de Castelnaud-le-Lez.

Sophie Raynaud expliquait l'accueil d'un étudiant en situation de handicap à La Rouatière et Marion Vaysse, référente handicap, au LEAP de Pezens.

Un temps suspendu... nous a été offert par Madhi, artiste slameur, qui a retracé pour nous ses difficultés à « y croire » quand le regard posé par l'autre est négatif. La salle était debout pour saluer sa performance !

QUAND LA VIE PRIVEE BOUSCULE LA VIE PROFESSIONNELLE...

Une intervenante a souhaité partager son émotion de découvrir, en plein débat, la contribution de sa fille pour les Assises.

C'était un beau cadeau de confiance fait à l'assemblée !



Un grand MERCI aux travailleurs en ESAT et entreprises adaptées qui ont présenté au public leurs productions et activités !



D'autres exposants étaient là pour renseigner le public sur les formations, les aides à la création d'entreprise, les moyens de transport et les outils d'accessibilité.

Tour d'horizon des nouveaux services et dispositifs facilitant l'insertion et l'emploi

Magalie Pontillo a présenté le Service Public de l'Insertion et de l'Emploi (SPIE) porté, dans l'Aude, par le Département.

Mary Tourdjman (Pôle Emploi), Stéphanie Orozco et Pascale Garcia (Cap Emploi) ont raconté comment leurs services coopèrent, dans le cadre du Lieu Unique d'Accompagnement (LUA).

Les adhérents du Groupe d'Entraide Mutuelle de Narbonne ont fait part de leurs difficultés face à l'emploi dans une vidéo-témoignage.

Quant au Dispositif Emploi Accompagné (DEA), porté par APF-France Handicap, il faisait l'objet d'une présentation vidéo.

Le Dr Vayr, du Service Interprofessionnel de Santé au Travail, a signalé la création de cellules de prévention de la désinsertion professionnelle. Laurence Coquet est intervenue pour la Carsat.

Les évolutions des ESAT et les possibilités d'intégrer le marché du travail

Jean-Paul Fréjus, président de l'Afdaim Adapei 11, est revenu sur la création du 1^{er} ESAT de France en 1960 à Pennautier et sur les évolutions majeures de ces structures.

Le maire de Saint Martin Lalande a témoigné sur l'embauche d'un travailleur en situation de handicap accompagné par l'ESAT APAJH de Castelnaudary.

Ils ont contribué à l'organisation des Assises Audoises du Handicap 2022 :

Les services du Département :

- Téléphonie/informatique
- Atelier
- Communication
- Protocole
- Réservation de salles
- Imprimerie
- Culture
- Bibliothèque départementale
- Accueil
- Approvisionnement
- Entretien ménager
- Sécurité



Les agents de la MDPH :

Éléna ALVES LIMA, Pauline BELMAS, Laurence ÉBERLÉ, Pascal FERRIER, Cloé FOULQUIER, Aurore GARCIA, Candie GARCIA SANCHEZ, Coralie GAYZARD, Nicolas HUERTA, Angélique LIMAILHE, Marie-Amélie LOIR, Janelise MARTY, Sandrine

PIETRUSZEWSKI, Nathalie ROUZAUD, Patrice TYBURN, Marie-Claude WENDLING, Stéphanie ZAPLANA.

Le RIAC

L'APAJH Aude avec le prêt de l'exposition « De l'utopie à la réalité » de Théo Giacometti.

UN NOUVEAU SITE INTERNET POUR LA MDPH DE L'AUDE

Le site web de la MDPH est en ligne depuis le 14 novembre, à l'adresse mdph.aude.fr. Depuis le mois de mars, les efforts conjoints du service Communication du Département, du Comité des Usagers et des agents de la MDPH ont permis de proposer des contenus pratiques dans une organisation ergonomique facilitée.



Pourquoi un site spécifique ?

Il était important que le public trouve un accès direct à la MDPH de l'Aude sur le web. Ce site a pour vocation de rendre accessibles et visibles les services de la MDPH et ceux des sites incontournables comme « Service public » ou « Mon parcours handicap ». Il est une source d'informations pour les personnes concernées par le handicap, les aidants, les partenaires et même tout public.

Les personnes handicapées associées à l'élaboration du site

Il était évident pour la MDPH d'associer les usagers à la création du site de la MDPH, à la fois pour des raisons d'accessibilité mais surtout d'un point de vue éthique. Vous pouvez encore y contribuer en adressant vos remarques, positives

ou négatives, ainsi que vos propositions à mdph@aude.fr.

Des choix importants

Les membres du Comité des Usagers, présents le 7 mars 2022, ont pu exprimer leurs souhaits et leurs besoins. Ils ont également été sollicités à travers un sondage et des entretiens. C'est ainsi qu'ils ont effectué les premiers choix stratégiques de présentation et d'ergonomie du site ; assemblage des couleurs, réduction des textes à l'essentiel, rubriques exprimées par un seul mot et un pictogramme.

Une accessibilité qui va au-delà des normes exigées

L'accès aux versions en "facile à lire et à comprendre" sur les droits et prestations permet de compléter le panel d'outils facilitant l'accès de tous aux informations.

Les Sourds pourront, si ce n'est pas déjà fait, télécharger dans leur navigateur, la "bulle Elix" pour avoir la traduction d'un mot en langue des signes française. Ils ont également un accès facilité à la plateforme Elio2.

Les rubriques

Le choix des rubriques a été fait en fonction des besoins exprimés par les personnes handicapées qui sollicitent quotidiennement la MDPH et des questions les plus fréquentes. Elles reprennent la rédaction du formulaire de demande comme « vie scolaire » et « vie professionnelle », ainsi que la notion d'aidant familial.

2 rubriques totalement innovantes ont été rajoutées : "bientôt 20 ans" et "après 60 ans" afin d'apporter des premiers éléments de réponse pour ces 2 périodes charnières.

Rendez-vous sur le site mdph.aude.fr



MAISON DÉPARTEMENTALE DES PERSONNES HANDICAPÉES DE L'AUDE
18 rue Moulin de la Seigne
11855 Carcassonne Cedex 9



08 00 77 77 32



MDPH@AUDE.FR

LE DUODAY À LA MDPH

Les 13 stagiaires Duoday étaient accueillis par Françoise Navarro Estalle, présidente de la CDAPH, et Catherine Roumagnac, directrice de la MDPH, le jeudi 17 novembre. Après une présentation des missions de la MDPH, les stagiaires ont été pris en charge pour une journée de découverte par les agents volontaires : secrétaires, agents d'accueil, travailleur social, médecin, etc... 130 duos ont été formés ce jour-là dans tout le département.



Interview de Sandrine Bonnefille, secrétaire du service Accueil Gestion des Droits

La Lettre MDPH : Sandrine, quelles sont vos fonctions au sein de la MDPH ?

SB : J'assure le secrétariat du service Accueil Gestion des Droits : hotlines, attestations, comptes-rendus, courriers divers. Je surveille les données d'activité du service afin de garantir un traitement des dossiers le plus efficient possible, en lien avec les autres services de la MDPH.

La Lettre MDPH : Cela fait plusieurs fois que vous êtes volontaire pour

accueillir un stagiaire pour le Duoday. Pourquoi ?

SB : Je trouve très intéressant d'ouvrir les portes de la MDPH à des stagiaires car cela nous permet de nous questionner sur notre travail quotidien, de prendre du recul. Cela a du sens ! D'autant plus s'il s'agit d'une personne en situation de handicap !

La Lettre MDPH : comment avez-vous préparé cet accueil ?

SB : Je souhaitais que la stagiaire puisse avoir une vision globale de la MDPH alors je lui ai fait visiter les locaux. Ensuite, je lui ai expliqué concrètement le circuit d'un dossier et le rôle de chaque agent MDPH.

La Lettre MDPH : quelle a été la réaction de votre stagiaire et son bilan de la journée ?

SB : Elle était très étonnée par la surface des locaux et du nombre d'agents qui y travaillent. Elle a été agréablement surprise par l'ambiance de travail et la technicité des tâches. Cela lui a donné envie d'en apprendre davantage ; elle est fortement intéressée pour faire une demande de stage plus long afin de conforter son projet professionnel dans le secrétariat.

Pour ma part, c'était une journée très enrichissante qui redonne du sens à notre travail et change de notre quotidien.

EN COMPLÉMENT D'INFO

VOUS AVEZ UNE IDÉE ? PROPOSEZ-LA AU BUDGET PARTICIPATIF DU DÉPARTEMENT DE L'AUDE

Pour la 2^e édition, le Département de l'Aude propose à tout Audois de plus de 11 ans et/ou association de présenter un projet d'intérêt général, laïc, non-discriminatoire, accessible au plus grand nombre et de dimension collective, d'un montant maximum de 75 000 euros d'investissement.

C'EST QUOI LE BUDGET PARTICIPATIF ?

Le Département de l'Aude a décidé d'allouer, en 2023, 1,5 million d'euros à des projets proposés par des Audois et votés par les citoyens de chaque canton.

LES PRINCIPES

Les projets doivent entrer dans les compétences du Département. Ils sont proposés et choisis par les Audoises et les Audois. Leur montant maximum est de 75 000 euros en investissement. Ces projets sont d'intérêt général, laïcs, non-discriminatoires,

accessibles au plus grand nombre et de dimension collective. Ces projets sont en lien avec le développement durable. Il y aura au moins un projet par canton et il sera réalisé dans l'année qui suivra l'attribution de la subvention.

LES ÉTAPES

- Dépôt des idées jusqu'au 31 décembre 2022
- Accompagnement pour transformer les idées en projets jusqu'à fin février
- Mars : validation des projets qui seront soumis au vote et lancement de la campagne de communication

- Avril : vote des Audoises et des Audois
- Mai 2023 : annonce des lauréats.

OU ET COMMENT DÉPOSER UNE IDÉE ?

Vous pouvez déposer votre idée sur jeparticipe.aude.fr ou via le formulaire que vous trouverez dans la brochure « Vous avez un projet pour l'Aude ? tentez votre chance ! ».



REVUE DE PRESSE

L'accompagnement de la personne présentant un trouble du développement intellectuel (TDI) - Volet 1 – Haute Autorité de Santé

Ce premier volet pose les fondamentaux pour comprendre le fonctionnement de la personne en tenant compte de sa trajectoire développementale, de ses compétences, de son âge, de ses capacités et de son rythme d'apprentissage. En outre, il explique la nécessaire complémentarité entre les familles et les professionnels pour un accompagnement au plus près de la personne. HAS, 2022 – [Texte intégral](#)

L'obligation d'emploi des travailleurs handicapés en 2020 et 2021. Un taux d'emploi direct de 3,5% en 2021 – DARES

En 2021, 628 800 travailleurs handicapés sont employés dans les 107 900 entreprises assujetties à l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés (OETH). Cela représente 421 900 équivalents temps plein sur l'année, soit un taux d'emploi direct équivalent à 3,5 % de l'ensemble des effectifs assujettis. La réforme de 2020 introduit une survalorisation des bénéficiaires de l'OETH âgés de 50 ans ou plus, aboutissant à un taux d'emploi direct, majoré à ce titre, de 4,5 % : il

progresses de 0,2 point par rapport à 2020. En 2021, les bénéficiaires de l'OETH en emploi direct représentent 80 % des effectifs attendus par la loi, soit 3 points de plus qu'en 2020. 29 % des entreprises remplissent intégralement leur obligation par l'emploi direct. Le taux d'atteinte de l'obligation par l'emploi direct est plus élevé dans les grandes entreprises et varie du simple au double selon les secteurs d'activité. DARES, Collection DARES Résultats, n° 54, 2022, 4p. – [Texte intégral](#).

DU CÔTÉ DES PARTENAIRES

NARBO —
— VIA

EXPOSITION VISITES ATELIERS RENCONTRES

JOURNÉE INTERNATIONALE DU HANDICAP
SAMEDI 3 DÉCEMBRE

Plus d'infos sur narbovia.fr

William Yver © Narbo Via

POUR PERMETTRE AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP DE DÉCORER LEUR LIEU D'ANIMATION

COLLECTE DE DÉCORATIONS DE NOËL

La Délégation APF France handicap de l'Aude compte sur votre générosité pour contribuer à la décoration de ses locaux pour les fêtes de Noël. Si vous souhaitez faire un don, merci de venir les apporter à l'adresse suivante :

**ZI LA BOURIETTE,
40 ALLÉE GUTENBERG, 11000
CARCASSONNE**

L'atelier "Décoration de Noël" se tiendra le 1er décembre

Le Service d'Accompagnement Famille et Enfant de la M.E.C.S « Le Rayon de soleil » a le plaisir de vous annoncer qu'il s'agrandit pour développer tous ses projets. Ces nouveaux locaux plus spacieux et plus accueillants sont mieux situés et mieux desservis.

Ils permettront de vous accompagner au mieux dès le 1er Décembre 2022 au 31, avenue Bunau Varilla – 11000 Carcassonne. Pour information, l'adresse postale reste : BP 81088 – 11880 Carcassonne.



MDPH de l'AUDE 18 rue du Moulin de la Seigne 11855 CARCASSONNE cedex 9

0800 77 77 32
mdph@aude.fr